

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 15 mai 2024

Objet :

Déplacement et rénovation conduite EP, secteur Rue du Russon – Pont TPF
Demande de crédit d'ouvrage de CHF 150'000.00



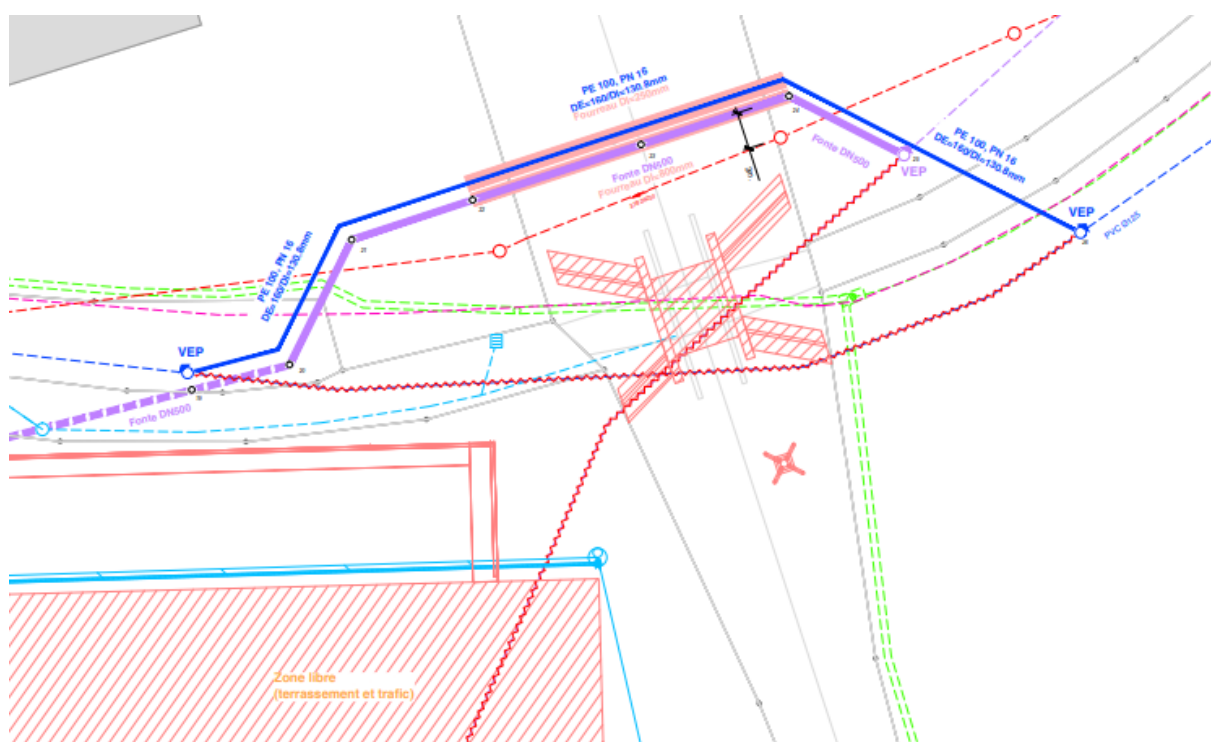
Descriptif de la demande :

Dans le cadre de la rénovation du pont TPF de la Rue du Russon, les TPF ont approché la Commune et l'AVGG-Romont afin de demander le déplacement des conduites d'eau potable du secteur. Le but est de sortir les deux conduites de la zone des fondations du pont. La conduite d'eau potable communale de diamètre 125 mm en PVC est qualifiée de fragile et elle doit être remplacée dans un futur proche. Les risques de rupture de la conduite communale lors de la réalisation des travaux des TPF sont jugés importants.

Notre objectif est de déplacer la conduite communale en même temps que celle de l'AVGG-Romont et de la remplacer jusqu'à la BH 113 devant le Centre de Transbordement de Hubert Etter. Depuis la BH 113, la conduite EP qui va en direction du nord est jugée en bonne état. Le remplacement de la conduite en direction du sud se réalisera lors d'autres projet, entre autres lors du réaménagement de la route d'accès au nouvel EMS de la Sionge.

Les TPF ont planifié la réalisation des travaux entre les mois d'avril et octobre 2025. L'AVGG et la Commune de Romont souhaitent réaliser les travaux de déplacement de leur conduite dès la mi-août 2024.

Les TPF participe à hauteur de 40'000.- à la réalisation du déplacement de la conduite communale.



Situations de la nouvelle conduite EP communale en bleu et de la nouvelle conduite EP AVGG-Romont en violet

La direction des travaux a été confiée à l'entreprise RIBI SA qui gère l'ensemble des travaux concernant l'eau potable sur les secteurs Rue de Planchy, Route du Briez et Rue du Russon pour la Commune et pour l'AVGG-Romont.

Il est plus pragmatique pour la commune de poursuivre la collaboration en cours pour cette réalisation.

Réalisation du déplacement et de la rénovation de la conduite d'eau potable du secteur Rue du Russon-Pont TPF

Le crédit d'ouvrage englobe toute la réalisation du projet.

Planning : Réalisation en été-automne 2024

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 150'000.00

7101.5031.15 Dépl. et rénov. conduite EP, sect. Rue du Russon - Pont TPF

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 150'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs eau 2 % : CHF 3'000.00

Amortissement eau 1.25 % : CHF 1'875.00

Charges annuelles : CHF 4'875.00